



< Retour aux résultats de la recherche

Augmentation de 40% des dossiers pour discriminations liées au handicap

MIS EN LIGNE LE 2/12/2016 À 06:50

 PAR BELGA

L'accessibilité aux biens et service, l'emploi et l'enseignement sont les premiers motifs.

Le nombre de dossiers pour discriminations liées au handicap ouverts en 2016 par Unia, le Centre interfédéral pour l'égalité des chances, a augmenté de 40 %, rapportent vendredi La Libre Belgique et De Standaard. L'accessibilité aux biens et service, l'emploi et l'enseignement sont les premiers motifs.

Plus de 500 dossiers

Unia s'apprête à traiter plus de 500 dossiers pour discriminations liées au handicap en 2016, un nombre en forte hausse. Le centre invite dès lors les autorités à mettre en place un plan d'action de mise en accessibilité de l'environnement existant (bâtiments, voiries, transports et information) pour toutes les catégories de personnes en situation de handicap avec un calendrier à court, moyen et long terme.

Unia lance en outre une campagne, sous le slogan « Défends tes droits avec Unia », en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap, la veille de la Journée internationale des personnes handicapées. Patrick Charlier, le directeur du centre, estime que la Belgique est encore loin d'être une société inclusive et plaide pour « prendre des mesures concrètes et ambitieuses pour que les personnes handicapées puissent vivre dans la société de façon autonome. »